

Au bord du lac ou pas? La bataille de Bellerive durera jusqu'au 30 novembre

BEAUX-ARTS • Le projet de nouveau musée trouve 17 709 signatures sur son chemin. Le camp des partisans pourrait-il compter sur le soutien du très médiatique Pierre Keller?

JÉRÔME CACHIN

Les Vaudois voteront sur le projet d'un nouveau Musée des beaux-arts à Bellerive le 30 novembre. Le comité référendaire a annoncé hier avoir récolté 17 709 signatures. Formellement, il faut 12 000 signatures valables. Pour que le référendum capote, les communes devraient annuler près d'une signature sur trois, un taux qui serait du jamais vu. Aussi, la tenue d'une votation est maintenant à ranger au rayon des certitudes.

L'inquiétude a passé

C'est pourtant une certaine inquiétude que les référendaires affichaient à

la fin juin, en annonçant n'avoir recueilli que 7000 signatures. Info ou intox? En une semaine et demie, ils en ont engrangé près de 11 000. L'écologiste montreuillien Franz Weber, figure du comité, a envoyé des cartes de signatures dans les derniers jours du mois de juin. Très tard dans la campagne de récolte, admettait le comité référendaire. Ces derniers jours encore, des militants cherchaient des signatures dans les rues.

Ces quarante derniers jours ont été marqués par plusieurs interventions médiatiques. Les référendaires, d'abord, ont lancé leur récolte de signatures sur une piste d'autotamponneuses du Luna-Park

voisin de la parcelle de Bellerive. Ils critiquent avant tout l'implantation d'un volume trop imposant sur la rive du lac.

Puis, à trois reprises, différents partisans ont convoqué la presse. Marronnées par Yvette Jaggi, ancienne syndic socialiste de Lausanne et ancienne présidente de Pro Helvetia, des personnalités issues des institutions culturelles et du monde de l'art ont lancé un premier appel en faveur du projet. Il a recueilli 1600 signatures.

Feu vert et feu rouge

Avec trois ministres à l'affiche, le Gouvernement vaudois est entré lui

aussi en scène pour annoncer que, sur le plan de l'aménagement du territoire, le projet profitait d'un «feu vert» des tribunaux («feu rouge!», rétorquent depuis hier les opposants). Enfin, les libéraux et les radicaux s'unissaient la semaine passée pour lancer un autre appel, aux milieux économiques cette fois. Ils souhaitent explicitement «corriger l'image actuelle du projet: trop «de gauche» pour les uns, trop «lausannois» pour les autres», écrivent-ils.

Tout ou presque est donc déjà en place pour que jusqu'au 30 novembre, le débat soit vif. Les Vaudois accepteront-ils ce musée-là?

TROIS QUESTIONS À...

Pierre Keller, directeur de l'ECAL



> Membre de la fondation de soutien au musée, Pierre Keller estime qu'il faudra «une énergie folle» pour défendre ce projet auprès de la population. Même s'il trouve que les partisans du musée ont été «trop pâles» jusqu'ici, le patron de l'École cantonale d'art de Lausanne (ECAL) n'ira pas se battre en première ligne.

1 | L'aboutissement du référendum est certain. Cela vous inquiète-t-il?

Il a abouti? Quelle merde! J'espérais que les opposants n'arriveraient pas à récolter assez de signatures. Une votation populaire, ça s'organise, c'est du boulot sérieux. Il va falloir se battre, aller dans les vallées transversales pour montrer un Vallotton et expliquer aux gens que, s'il n'y a pas de musée, dans quelques années ce tableau sera vendu. Mais cela demande une énergie folle, et je ne sais pas qui a le temps de faire ça.

2 | Est-ce à dire que vous n'allez pas vous battre en première ligne?

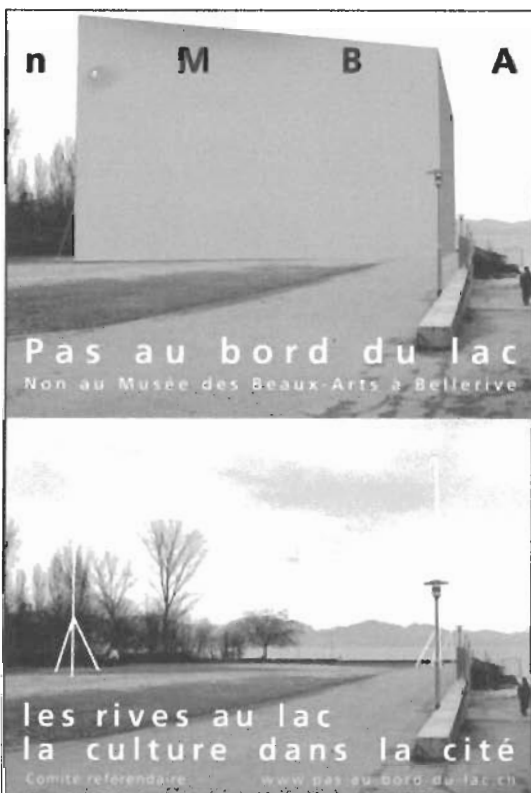
Je ne peux pas tout faire, je ne veux quand même pas me tuer à la tâche. Je suis pour ce musée – comme directeur d'une école d'art, je ne peux pas être contre. Mais je n'ai jamais caché que je n'étais pas totalement pour cette architecture. Le projet a été très mal

emmanché par l'architecte cantonal (Eric Perrette, ndr) et la cheffe des Affaires culturelles du canton (Brigitte Waridel, ndr). Des gens ont voulu s'acquiescer ce musée pour qu'il soit le leur. Ça ne va pas. Un musée, c'est pour tout le monde. A l'époque, d'ailleurs, on ne m'a rien demandé. Et c'est quand ça foire qu'on vient me chercher!

3 | On peine encore à voir qui pourrait incarner le soutien au musée...

C'est d'abord M^{me} Lyon! Mais elle a du boulot, la pauvre dame, elle fait ce qu'elle peut. Et puis – je le dis avec tout le respect que j'ai pour elle – elle n'a pas un charisme d'enfer. Il faudrait une locomotive. La mobilisation en faveur du musée est trop pâle, et à être trop pâle, on risque de pâler au verdict. Ce serait vraiment dommage, parce qu'on mérite un musée.

PROPOS RECUEILLIS PAR MICHAEL RODRIGUEZ



Le photomontage utilisé par les référendaires a été critiqué par les opposants. Il ne présente que le volume autorisé et non l'architecture retenue. Sinon, il y aurait au moins une porte d'entrée quelque part... DR

EN BREF

LA PIRE DES PÉNURIES DEPUIS VINGT ANS

LOGEMENT Le canton de Vaud disposait de 1621 logements vacants au 1^{er} juin, dont 1065 proposés à la location. La diminution est sensible par rapport à l'année dernière avec 485 objets en moins. Un taux aussi bas n'avait plus été atteint depuis au moins 20 ans. Le recul concerne avant tout les logements offerts à la location (-453), a communiqué hier Statistique Vaud (SCRIS) dans un communiqué. Les appartements disponibles passent ainsi de 0,8% à 0,5% du parc locatif. Encore provisoire, le taux de vacance global n'atteint plus que 0,5% contre 0,6% un an auparavant. Il se situe bien au-dessous du taux de 1,5%, généralement admis comme signe d'un marché équilibré, souligne le SCRIS. Les logements libres sont rares quelle que soit leur taille. Au 1^{er} juin, seuls 135 appartements d'une pièce étaient disponibles et guère plus au niveau des deux pièces (185). Les trois pièces (471) et quatre pièces (462) sont les plus nombreux, tandis que les logements de plus grande taille ne dépassent pas le nombre de 368. ATS

UN MILLION DE FRANCS DE MOINS POUR LE SPORT

SUBSIDES La commission du Fonds du sport vaudois a attribué ses subventions pour 2009. Son soutien diminuera d'un million de francs, suite à la baisse des bénéfices de la Loterie romande. La somme la plus importante (1,1 million) ira à la construction d'une piscine couverte à Chêserex. Des subventions de plus petite envergure ont été attribuées à d'autres infrastructures sportives, relève le Conseil d'Etat dans un communiqué. Quelque 160 000 francs seront notamment consacrés à la construction de deux nouveaux courts de tennis extérieurs à Gland et 40 000 francs à la réfection de la place d'inline hockey d'Avenches, dont le club vient d'être promu en ligue nationale. Présidée par le conseiller d'Etat Jean-Claude Mermoud, la commission a pris note de la diminution des bénéfices de la Loterie romande, due à la concurrence des casinos et au niet fédéral à l'exploitation de nouveaux jeux. Une diminution de plus de 10% (près d'un million) affectera ainsi le sport vaudois dès 2009, regrette-t-elle. ATS

IMAGES PÉDOPHILES

Jorge Resende veut porter plainte contre la radio

MICHAEL RODRIGUEZ AVEC LIATS

L'informaticien licencié par la RSR rejette toutes les propositions avancées par les dirigeants de la radio pour sortir de la crise des fichiers pédophiles. Jorge Resende poursuit sa grève de la faim et veut attaquer en justice la Radio suisse romande (RSR). «J'en suis à mon 27^e jour de grève de la faim, j'ai perdu 11 kilos, mais j'ai encore de la réserve», a expliqué l'informaticien au lendemain des décisions annoncées par le conseil d'administration de la Radio télévision suisse romande (RTSR).

Jorge Resende refuse le soutien financier et l'aide à la recherche d'emploi offerts par les dirigeants de la radio. Il critique vertement le rapport de l'ancien juge Jacques Reymond, qualifié de «tissu de mensonges». «Cette enquête n'a pas été faite pour rendre justice, mais pour justifier les erreurs de M. Tschopp (directeur de la RSR)», accuse l'informaticien. Il n'y aurait aucune trace, dans le rapport, de l'audition

d'une dizaine de personnes ayant témoigné en sa faveur.

L'ancien employé de la radio prend néanmoins ce rapport comme «un cadeau». Il compte en effet s'en servir pour déposer plainte contre la SSR (Société suisse de radiodiffusion et télévision), la RTSR et la RSR. L'auteur du rapport, l'ancien juge cantonal Jacques Reymond, sera aussi visé. Parmi les griefs invoqués, devraient figurer la difformité et l'atteinte à la personnalité. L'informaticien estime que ses compétences professionnelles ont été salées.

Il dément en outre avoir parlé de l'affaire des fichiers pédophiles à plusieurs collègues comme le prétend la RSR, une accusation qui relève pour lui de la calomnie. La plainte concernera donc aussi un ancien collègue de Jorge Resende, qui a prétendu avoir été informé par lui de cette affaire. «Même si je l'avais fait, j'en avais le droit, ajoute-t-il. Nous étions une équipe tenue par

même secret professionnel. On ne nous a jamais interdit de parler de quoi que ce soit entre nous.»

Une association est en train de se créer pour payer les futurs frais de justice, assure l'informaticien. Il affirme qu'il ira «jusqu'au bout» de son combat. «Soit je suis réintégré, soit je crève dans deux mois à côté de la radio, annonce-t-il calmement. Je sais qu'on va me traiter de fou, mais ils sont allés trop loin.» L'informaticien dit avoir retiré à son épouse la permission de le réalimenter en cas de malaise.

L'informaticien critique la décision, annoncée mardi, de licencier le cadre qui avait téléchargé les photos: «Cela me choque, parce qu'il n'a pas été jugé. Pour l'heure, il n'est pas coupable et rien ne justifie qu'il soit licencié.» Selon Jorge Resende, des négociations sont en cours sur l'octroi d'une indemnité de départ au détenteur des fichiers. J

TSCHOPP N'APPRÉCIE PAS LE MACARON DE RESENDE

Le directeur de la Radio suisse romande (KEYSTONE) demande le retrait du macaron de parking de Jorge Resende. «J'ai rencontré le conseiller municipal Marc Vuilleumier et je me suis étonné que Jorge Resende bénéficie d'un permis qui n'est octroyé qu'aux riverains et même pas aux collaborateurs de la RSR, confirme Gérard Tschopp. J'attends sa décision.» Le directeur de la RTSR averti l'ex-informaticien de sa démarche. Il se souvient que l'avenue du Temple a été transformée en «zone macarons» il y a deux ans. Ainsi les voitures des non-riverains sont soumises aux règles de la zone bleue. Le gréviste de la faim bénéficie d'une autorisation de manifester, ainsi que d'un macaron spécial. «Les deux vont de pair, explique Marc Vuilleumier. Mais nous arrivons au bout de quelque chose.» L'élu doit annoncer aujourd'hui sa décision à Jorge Resende. JC

